

CULTURE

Musique et Théâtre au Pays

L'accès à la culture pour tous sur l'ensemble du territoire départemental. Tel pourrait être le sous-titre de "Musique et théâtre au Pays". Danse, musique, arts de la piste, arts de la rue et théâtre sont au programme de ce dispositif.

Financée à égalité par le Département de l'Indre et la Région Centre-Val de Loire jusqu'à 3 000 € par spectacle, "Musique et théâtre au Pays" donne la possibilité aux communes, groupements de communes et associations d'organiser des spectacles professionnels et de bénéficier du financement de ces deux collectivités.

Les spectacles programmés dans ce cadre doivent être organisés entre le 1er mars et le 30 novembre d'une année. Le dispositif permet d'organiser au plus un spectacle par an et par commune. Le principe de ces spectacles est la gratuité (sauf dérogation).

Chaque année, plus de soixante-dix manifestations irriguent l'ensemble du territoire, principalement, en milieu rural, et drainent un public heureux de découvrir et de profiter de spectacles dans les domaines de la danse, de la musique classique, antique ou actuelle, du théâtre, des arts de la piste ou de la rue.





HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de la Culture et du Tourisme

Place de la Victoire et des Alliés 36000 Châteauroux

02 54 08 36 70

Itinéraire

Courriel

Site internet



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639 36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36